

2014

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Vendredi 2014 (01) 10 janvier Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 10 janvier 2014 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
André Lapierre	Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

14-001 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-002 3- Adoption des procès-verbaux

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2013 ainsi que son ajournement du 17 décembre et celui de l'assemblée spéciale du 17 décembre 2013, soient et sont adoptés, dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- La directrice générale fait un résumé des correspondances reçues.

5. États financiers

Aucun dépôt

14-003 6. Adoption des comptes à payer au montant de 14 152.49 \$

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 14 152.49 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

7250	Bell Canada	693.33 \$*
7251	Bell Mobilité	86.47 \$*
7252	Compo Recycle	30 002.11 \$*
7253	Conteneur Recycle Inc.	143.72 \$*
7254	Croix Bleue	3 217.36 \$*
7255	Excavation Lambert Inc.	68 985.00 \$*
7256	Féd. Québécoise des Municipalités	147.92 \$*
7257	M.R.C. Matawinie	18.80 \$*
7258	PitneyWorks	576.64 \$*
7259	Syndicat Canadien	434.09 \$*
7260	Télé-Recharge	1 149.75 \$
7261	Telus	305.87 \$*
7262	Annulé	
7263	Benson Pièces d'auto	123.09 \$
7264	Biolab	96.58 \$
7265	Boisvert et Chartrand S.E.N.C.	4 369.05 \$
7266	Manon Call	500.00 \$
7267	Claude Rondeau Ent. Électricien	836.27 \$
7268	Groupe ABS Inc.	3 476.61 \$
7269	Le Groupe Harnois	1 461.33 \$
7270	Journal Altitude 1350	706.64 \$
7271	Logiciels Première Ligne Inc.	845.07 \$
7272	Patrick Morin	8.55 \$
7273	M. St-Amour et Fils Inc.	171.60 \$
7274	Pivin et Drapeau Inc.	597.87 \$
7275	Produits Sanitaires des Plaines Inc.	33.78 \$
7276	Madeleine Proulx	20.00 \$
7277	Les Publications CCH/FM Ltée	363.30 \$
7278	Info Page	127.85 \$
7279	SRAD Communications	128.77 \$
7280	Wilson & Lafleur Ltée	286.13 \$
7281	Ass. des Directeurs municipaux du Québec	1 364.90 \$
7282	Bell Canada	93.71 \$*
7283	France Boucher	4 600.00 \$
7284	Centre de prévention du suicide	200.00 \$
7285	COMBEQ	551.88\$
7286	Féd. Québécoise des Municipalités	3 835.28 \$*
7287	Fonds d'information sur le territoire	28.00 \$*

7288	Éric Lamarche	375.00 \$
7289	Éliane Pépin	1 010.00 \$
7290	Éric Pichette	250.00 \$
7291	Productions Hugues Pomerleau Inc.	3 564.22 \$
7292	PG Solutions Inc.	14 699.57 \$
7293	Reliance Protectron Inc.	62.54 \$
7294	Réseau des femmes élues de Lanaudière	5.00 \$
7295	Rogers	21.22 \$*
7296	Tente gonflable Enr.	873.81 \$
7297	Tourisme Lanaudière	235.70 \$
7298	Xérox Canada Ltée	1 675.33 \$
7299	BEM Feux d'artifice	1 724.63 \$
7300	Yves Prud'homme	995.00 \$
7301	Pierre-Sylvain Maillet	400.00 \$
7302	Éric Pichette	875.61 \$
7303	Productions Hugues Pomerleau Inc.	3 564.23 \$
7304	Tente gonflable Enr.	873.81 \$
7305	Bell Canada	690.00 \$*
7306	Ministre des finances	640.00 \$
7307	Ministère du revenu du Québec	350.00 \$
7308	PitneyWorks	604.88 \$*
7309	Telus	146.04 \$*

Total des incompressibles : 110 030.44 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

A-2014-01 7.1 Avis de motion Règlement du code d'éthique [n/d R-188-1]

Alain Lalonde donne avis de motion, que le conseil présentera pour adoption, un règlement sur le code d'Éthique et de déontologie des élus municipaux.

14-004 7.2 Premier projet du règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux [n/d R-188-1]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le premier projet de règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, tel que déposé, et renonce à sa lecture.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-005 7.3 Règlement de taxation 2014 [n/d R-185-2014]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement de taxation tel que lu.

Adopté unanimement par les conseillers.

A-2014-02 7.4 Avis de motion Règlement de Fonds de roulement [n/d R-195]

La conseillère Isabelle Parent donne avis de motion que le conseil présentera, pour adoption, un règlement sur la création d'un fonds de roulement.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

14-006 8.1 Tourisme Lanaudière- adhésion [n/d N-167]

Proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle son adhésion à Tourisme Lanaudière pour l'année 2014, au coût de 235.70 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-007 8.2 Combeq - adhésion [n/d N-194]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle l'adhésion de Martine Bélanger et Daniel Lauzon auprès de la Combeq pour l'année 2014, au coût de 480 \$, plus les taxes applicables.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-008 8.3 Fédération Québécoise des Municipalités [n/d N-133]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle son adhésion auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2014, au coût de 960.91 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-009 8.4 Réseau des femmes élues de Lanaudière [n/d N-967]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'adhésion de Madame Johanne Baillargeon, auprès de l'Association pour l'année 2014, au coût de 5\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-010 8.5 PG Solutions - renouvellement [n/d N-27]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle le contrat de soutien technique et d'entretien des logiciels de PG Solutions pour l'année 2014, au coût de 14 699.57 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-011 8.6 Ass. des directeurs Municipaux du Québec-adhésion [n/d N-25]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle l'adhésion de Chantal Soucy et de Martine Bélanger auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2014, au coût de 1 364.90\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-012 8.7 Centre de prévention du suicide de Lanaudière [n/d N-289]

Proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une aide financière de 200 \$ pour le Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-013 8.8 Association des Professionnels à l'outillage Municipal [n/d N-289]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci ne renouvelle pas son adhésion en tant que membre de l'Association pour l'année 2014, au coût 105.00 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-014 8.9 M.R.C. de la Matawinie - Ipad [n/d N-23]

Suite aux élections municipales et à la modernisation des équipements, la municipalité régionale de Comté de la Matawinie procédera à l'acquisition

de Ipad pour les maires, dans leur fonction d'élus, à la MRC de la Matawinie.

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de profiter de l'achat de groupe pour un Ipad et d'un étui pour madame la mairesse au coût de 534.52 \$. L'achat se fera par la M.R.C. et sera facturé à la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-015 8.10 Plan d'aménagement forestier intégré 2014-2015 [n/d N-568]

Proposé par
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le plan d'aménagement forestier 2014-2015 révisé des projets des récoltes ainsi que les mesures d'harmonisation des différents secteurs de coupe.

Madeleine Proulx	oui
Johanne Baillargeon	oui
André Lapierre	non
André Savage	oui
Isabelle Parent	non
Alain Lalonde	non

La mairesse prend son droit de vote: oui

Adopté majoritairement par les conseillers.

14-016 8.11 Dossiers [n/d N-29]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la nomination des conseillers à divers dossiers, selon la liste présentée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**14-017 8.12 Laurent Bouchard – demande d'échange de terrain
[matricule 6022 20 9580]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande d'échange de terrain. Le conseil juge que le projet n'est pas favorable aux intérêts de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-018 8.13 Caisse populaire de la Ouareau [n/d N-231]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse
et la directrice générale à signer tout document relatif à un emprunt
temporaire de 615 000 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

14-019 9.2 Colloque de la sécurité civile [n/d N-114]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice
générale, Chantal Soucy, et l'assistant directeur incendie, Stéphane
Dubreuil, à participer au colloque de la sécurité civile et des incendies les
17, 18 et 19 février, au coût de 320 \$ chacun, plus les frais inhérents.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-020 9.3 Service incendie- frais location [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement
des frais de garde et d'entreposage, pour les véhicules de premiers
répondants, au montant de 375 \$ (novembre et décembre 2013), au
directeur du service incendie.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

14-021 11.2 Programme climat municipalités [n/d N-946]

CONSIDÉRANT l'élaboration du plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisé conformément aux exigences du programme Climat municipalités;

CONSIDÉRANT QUE 16 actions découlent de ce plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE ces 16 actions sont projetées à court terme, soit dans un horizon entre 2013-2017;

CONSIDÉRANT QUE le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a adhéré au programme Climat municipalités du MDDEFP;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte une cible volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 4,8 % pour la section corporative et de 0,1 % pour la section de la collectivité par rapport à l'année 2009, dans le cadre du « Plan d'action visant la réduction des émissions de GES 2013-2017 », **attendu** que les conditions économiques et politiques soient favorables à la mise en place des diverses mesures envisagées.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-022 11.3 Comité d'environnement de la M.R.C. de la Matawinie [n/d N-920]

Proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci, autorise la nomination du conseiller André Savage a titre de représentant de la municipalité au comité d'environnement de la MRC de la Matawinie.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-023 11.4 Sacs de compost [n/d C-73]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la vente de sacs de compost, au coût de 6 \$ le rouleau de 50 sacs, provenant de Compo Recycle.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

14-024 12.2 Politique des aînés – Mandat et nomination [n/d N-963]

Il est proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite élaborer,
sous la coordination de la MRC de Matawinie, sa politique des aînés ainsi
que le plan d'action qui en découle.

Que le conseil municipal désigne la conseillère Johanne Baillargeon
comme élue responsable du dossier des aînés, pour la municipalité Notre-
Dame-de-la-Merci.

Qu'un comité sera formé au moment opportun et sera constitué d'au
moins 1 élu, 1 employé municipal et de citoyens de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

14-025 13.2 Comité consultatif d'urbanisme - Renouvellement [n/d N-363]

ATTENDU QUE nous devons renouveler les mandats des sièges pairs
pour une période de deux ans;

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte que soit reconduit le
mandat pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme pour une période
de deux ans, soit du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015;

Madame Louise Robert, au siège # 4

Poste vacant, au siège # 6

Monsieur Michel Burns, au siège # 8

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci nomme messieurs
les conseillers Alain Lalonde, au siège # 2 pour 2 ans, et André Savage,
au siège # 1 pour 1 an, à siéger comme élus au sein du comité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**14-026 13.3 Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci
Nomination [n/d N-930]**

ATTENDU QUE nous devons procéder à la nomination de deux élus;

Il est proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Isabelle Parent et André Lapierre pour siéger au Comité de la Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-027 13.4 Comité de la ruralité - Nomination [n/d N-774]

ATTENDU QUE nous devons procéder à la nomination de deux élus;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Johanne Baillargeon et André Savage pour siéger au Comité de la ruralité de Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

14-028 14.1 Courses N.D.M. [n/d N-109-2014]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de verser une subvention au montant de 4 600 \$ pour l'évènement des courses de VTT, lors du Carnaval Notre-Dame en blanc. Cet évènement sera parrainé par le club Quad et organisé par Courses N.D.M.. Le chèque devra être fait au nom de France Boucher.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-029 14.2 École Notre-Dame-de-la-Merci [n/d N-562]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de verser une subvention au montant de 2 000 \$ pour l'année 2014 pour le soutien de son école afin de voir à la réparation ou au remplacement d'équipements. Le versement de la subvention se fera en mars 2014 lors de la disponibilité budgétaire.

L'aide financière sera prise dans le surplus accumulé de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et
le développement économique**

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

14-030 15.2 Loisirs- Concert de Noël [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de remettre les profits du concert de Noël, totalisant 1 010 \$, à Sœur Éliane Pépin pour et au nom de la Petite Mission, organisme qui vient en aide aux gens de notre municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-031 15.3 Carnaval Notre-Dame en blanc [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'activité du Carnaval Notre-Dame en Blanc ainsi qu'un budget de 13 000 \$ pour la tenue de l'évènement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

14-032 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :**

14-003, 14-006, 14-007, 14-008, 14-009, 14-010, 14-011, 14-012, 14-013, 14-014, 14-019, 14-020, 14-023, 14-028, 14-030, 14-031.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

11 personnes

Fin de la session 20h50

Mairesse

Directrice générale